

**CONSEIL NATIONAL
DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL
DU PATRIMOINE CULTUREL**

**Procès-verbal
de la séance du 5 décembre 2012**



Étaient présents :

sous la présidence de M^{me} Isabelle Maréchal, chef du service du patrimoine de la direction générale des patrimoines, représentant M^{me} Aurélie Filippetti, ministre de la culture et de la communication,

- membres de droit :
 - M^{me} Francine Fontanel, chargée de mission au département des organismes spécialisés, direction générale pour la recherche et l'innovation, représentant la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
 - M. Jean-Pascal Bezy, adjoint à la sous-directrice de la qualité du cadre de vie, direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, représentant la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ;
 - M^{me} Isabelle Balsamo, chef de l'inspection des patrimoines.
- représentants des collectivités territoriales :
 - M^{me} Marie-Noël D'Hooge, conseillère régionale de Champagne-Ardenne ;
 - M^{me} Pascale Cauchy, vice-présidente du conseil régional de Basse-Normandie ;
 - M^{me} Karine Gloanec-Maurin, vice-présidente du conseil régional du Centre ;
- personnalités qualifiées :
 - M. Jean-Baptiste Minnaert, professeur des universités, université François-Rabelais de Tours ;
 - M^{me} Élisabeth Pastwa, chef du service chargé de l'inventaire général du patrimoine culturel de la région Franche Comté ;
 - M. Claude Quillivic, ingénieur au service chargé de l'inventaire général du patrimoine culturel de la région Centre ;
 - M. Michel Kaplan, professeur des universités, université de Paris I Panthéon-Sorbonne ;
 - M^{me} Françoise Lapeyre-Uzu, chef du service chargé de l'inventaire général du patrimoine culturel de la région Rhône-Alpes.

Étaient excusés :

M. Vincent Berjot, directeur général des patrimoines du ministère de la culture et de la communication,

- membre de droit :
 - M. Dany Sandron, directeur de l'UMR 8150 « André-Chastel ».
- représentants des collectivités territoriales :
 - M^{me} Danièle Pourtaud, adjointe au maire de Paris, chargée du patrimoine.
 - M. Jean-Noël Brugeron, vice-président du conseil général de la Lozère ;
 - Mme Dominique Salomon, vice-présidente du conseil régional de Midi-Pyrénées ;
 - Mme Farida Boudaoud, vice-présidente du conseil régional de Rhône-Alpes ;
 - M. Frédéric Valletoux, maire de Fontainebleau.

Assistaient également à cette réunion :

- M. Philippe Vergain, chef de la mission de l'inventaire général du patrimoine culturel ;

- M. Christian Trézin, inspecteur général des patrimoines ;
- M. Bruno Malinverno, inspecteur général des patrimoines ;
- M^{me} Bénédicte Cartelier, mission de l'inventaire général du patrimoine culturel ;
- M^{me} Odile Schwerer, mission de l'inventaire général du patrimoine culturel ;
- M. Georges Coste, mission de l'inventaire général du patrimoine culturel.

M^{me} Maréchal, chef du service du patrimoine de la direction générale des patrimoines, représentant la ministre de la culture et de la communication, ouvre la séance à 14h.

M^{me} Maréchal souhaite la bienvenue aux membres du conseil national et les remercie de leur présence à cette séance.

Elle rappelle brièvement la composition tripartite qui fait l'originalité de ce conseil au sein duquel l'État, les collectivités territoriales et la communauté scientifique sont représentés à part égale.

Elle souligne le rôle important de cette séance annuelle qui contribue à l'unité de l'inventaire général du patrimoine culturel à la faveur des avis qu'il formule sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire général dans les régions et la collectivité territoriale de Corse, par la validation qu'il est amené à faire des normes partagées de conduite des opérations et à l'aide du rapport national qu'il publie chaque année.

Le quorum étant atteint, il est procédé à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

1 – Avis du conseil national sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire dans les régions en 2011.

Chacun des quatre rapporteurs présente, de façon synthétique pour la deuxième année consécutive, les projets d'avis qu'il soumet à l'examen des membres du conseil.

Parmi les sujets qui ont plus particulièrement retenu l'attention du conseil, on notera :

- la place prise par les partenariats (avec les autres collectivités territoriales, d'autres organismes scientifiques, ou avec l'Etat) et la multiplication des liens avec les autres domaines de responsabilité des conseils régionaux ;
- le maintien, parallèlement à la forte croissance des actions de médiation, d'une activité de recherche (plus de 200 opérations) grâce à un renforcement des services en compétences complémentaires ;
- enfin, l'extension du champ d'investigation de l'Inventaire général du patrimoine culturel au patrimoine immatériel (savoir-faire, mémoires et traditions vivantes) et aux paysages.

La question des liens entre la connaissance apportée par les études d'inventaire et les politiques de protection, valorisation et aménagement des territoires a également été débattue. À ce titre, l'augmentation du nombre d'opérations dites de diagnostic est révélatrice d'une articulation de plus en plus fréquente de l'inventaire général avec les politiques des territoires (territoires de projets partenaires...).

Le conseil constate l'absence de transmission par la région Lorraine de son rapport d'activité, pour la cinquième année consécutive.

L'ensemble des avis examinés a reçu l'approbation unanime du conseil national. Ils seront publiés dans leur intégralité dans le rapport annuel du conseil.

2 – Point d'étape sur le projet GERTRUDE (Groupe d'étude, de recherche technique, de réalisation et d'utilisation du dossier électronique)

Après avoir rappelé brièvement les grandes étapes du projet, M. Quillivic annonce que l'application est installée dans les cinq régions pilotes (Picardie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bretagne, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes) et sera progressivement étendue aux autres régions.

M. Quillivic fait part de l'inquiétude du groupe de pilotage du projet concernant son interopérabilité avec le système d'information national. Il se demande si le ministère de la Culture et de la communication sera en capacité d'exploiter les données produites et mises à disposition au format XML par GERTRUDE et s'interroge sur les délais de livraison des mises à jour des normes scientifiques et techniques.

Le ministère de la Culture et de la communication s'engage à fournir les informations attendues pour le premier semestre 2013 afin d'en permettre une présentation en section scientifique et de garantir les bonnes conditions d'une validation par la séance plénière du Conseil en décembre 2013. Il rappelle que sont souhaités par les services en charge de l'IGPC dans les régions et à la CTC:

- des exemples structurés des dossiers documentaires des opérations d'Inventaire général
- le schéma documentaire informatisé actualisé du ministère (projet HADOC ex schéma DAPA)
- la garantie du maintien du système national de diffusion des données (maintien et/ou remplacement de Mistral)
- la transmission de tous les référentiels en format SKOS compatible avec Gertrude.

3 – Examen des résultats des commandes du conseil national dans le domaine du patrimoine industriel et technique.

3-1 L'opération nationale « Patrimoine industriel, scientifique et technique » (2007-2011)

Rappel du contexte

Pour mémoire, le service chargé de l'Inventaire général a lancé en 2007 une opération nationale « Patrimoine industriel, scientifique et technique » qui comportait deux phases. La première, confiée par convention à l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM-laboratoire Récits), avait pour objectif de réaliser un historique des pratiques et un état des lieux des données disponibles sur le sujet à l'Inventaire général. La deuxième phase, lancée en 2009, comportait deux volets. Le premier, confié à l'UTBM, consistait à la poursuite des réflexions engagées en 2008 et à la diffusion des résultats. Le second volet, sous la forme d'un appel à projets en direction des régions, visait à mesurer les besoins actuels en matière de connaissance patrimoniale et à proposer des évolutions possibles de la méthodologie.

Résultats

La première phase s'est conclue par la remise, en mai 2009, du rapport de Marina Gasnier intitulé « *Les politiques publiques en matière de patrimoine industriel, scientifique et technique. Bilan scientifique et méthodologique* », suivie, en septembre 2011, de la publication de ces travaux dans un *Cahiers du patrimoine*, intitulé « *Patrimoine industriel et technique. Perspectives et retour sur 30 ans de politiques publiques au service des territoires* » paru à l'occasion de la tenue du colloque de Belfort.

Pour la deuxième phase, trois régions étaient intéressées (Basse-Normandie, Limousin et Picardie), mais seules deux d'entre elles (Basse-Normandie et Picardie) ont pu être retenues pour

des raisons budgétaires. A la lecture des rapports rendus par ces deux régions, il apparaît que ni le patrimoine scientifique ni le patrimoine technique n'ont été pris en compte. S'agissant du patrimoine industriel, l'intérêt d'une approche ethnologique en complément du repérage du patrimoine matériel est souligné par la Picardie (pour les opérations à venir) et la Basse-Normandie qui l'a développée sur trois établissements.

Conclusion

L'opération nationale PIST étant close, il s'agit d'analyser quels enseignements on peut en tirer en termes de méthodes et de nouvelles voies pour le repérage du patrimoine industriel.

3-2 Les opérations en cours et à venir

Opérations en cours

Alsace : suite à la réintégration à mi-temps, en mars 2012, du chercheur patrimoine industriel, reprise d'opérations d'urgence sur des sites désaffectés et menacés de destruction.

Aquitaine : poursuite de l'inventaire du patrimoine industriel entamé en octobre 2011 et réalisé en partenariat avec la MSHA de Bordeaux 3 autour de l'estuaire de la Gironde, de l'aéronautique et de l'énergie avec la tenue à Mourenx, mi-novembre 2012, d'un colloque international portant sur les enjeux territoriaux liés à l'exploitation du gaz de Lacq.

Basse-Normandie : valorisation des travaux sur le patrimoine industriel du Calvados avec la préparation, dans la collection nationale des *Images du patrimoine*, d'une publication sur l'arrondissement de Caen pour la fin 2012.

Franche-Comté : mise en forme, pour diffusion au public, des données recueillies au cours de l'inventaire du patrimoine industriel de 4 cantons du Pays de Montbéliard Agglomération, dans le Doubs et réflexion sur les friches industrielles et leur requalification avec l'Agence d'urbanisme du Pays de Montbéliard Agglomération.

Haute-Normandie : l'étude thématique sur le patrimoine industriel s'est poursuivie en 2012 sur les réhabilitations et les reconversions des friches industrielles, dans la perspective de la publication d'une *Images du patrimoine*, à paraître en 2013.

Île-de-France : poursuite de l'inventaire du patrimoine industriel sur 4 autres communes de la vallée de la Seine (77) en partenariat avec le Cg77 et, à la demande du Cg91, diagnostic patrimonial engagé sur le patrimoine industriel du département de l'Essonne.

Languedoc-Roussillon : reprise de l'inventaire du patrimoine industriel du département de l'Hérault en vue de la mise en valeur des résultats de ce travail par le biais d'une publication dans la collection nationale des *Images du patrimoine*, à paraître en 2014. A cette occasion, l'accent sera mis sur le volet préservation des savoir-faire dans les sites inventoriés encore en activité.

Limousin : lancement, en 2012, de l'enquête thématique sur le patrimoine industriel des usines hydroélectriques et des barrages de la région.

Paca : en partenariat avec le service Pays d'Art et d'Histoire et la ville de Grasse, poursuite de la thématique sur l'industrie du parfum à travers l'inventaire d'une série de moulins hydrauliques implantés à l'extérieur de la ville.

Dans le cadre d'un marché de prestation, début du recensement des sites de production industrielle et des lieux de stockage dans 9 arrondissements des quartiers périphériques de Marseille.

Picardie ; début 2012, en partenariat avec l'association de préfiguration du PNR Picardie maritime, de l'analyse d'une activité proto-industrielle autour de la serrurerie du Vimeu.

Rhône-Alpes : poursuite de l'inventaire du patrimoine industriel de la ville de Lyon et, sous forme d'accompagnement, de l'inventaire du patrimoine hydraulique des deux Savoie.

Opérations à venir

Alsace : étude sur les interactions entre le patrimoine industriel et le patrimoine rural des vallées haut-rhinoises du Massif des Vosges et leur impact sur le paysage depuis le fin du 18^e siècle.

Aquitaine : début 2013, projet de publication, en partenariat avec la MSHA Bordeaux 3, des actes du colloque sur Lacq dans la collection nationale des *Cahiers du patrimoine*.

Basse-Normandie : début 2013, publication d'une *Images du patrimoine* sur le patrimoine industriel de l'arrondissement de Lisieux et prise en compte de la mémoire industrielle autour d'un projet relatif à l'entreprise Moulinex, en partenariat avec le CRÉCET et la ville d'Alençon.

4 – Suites à donner aux réflexions engagées sur le patrimoine immatériel et les paysages

4-1 Le patrimoine immatériel

À la demande du CNIGPC, il sera procédé, au cours de l'année 2013 et à partir des rapports 2012, au recensement des pratiques et des attentes des services régionaux de l'Inventaire :

- examen de ce qui se fait en Basse-Normandie avec le [Centre Régional de Culture Ethnologique et Technique](#) (CRÉCET), en Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes avec le conseiller ethnologie de la DRAC, mais aussi au sein des parcs naturels régionaux ;
- validation technique des outils d'indexation des images animées et du son testés en Midi-Pyrénées, Pays de la Loire et Guyane ;
- élargissement du groupe de travail sur la mémoire ouvrière et les savoir-faire industriels (Poitou-Charentes et Île-de-France à l'origine) à d'autres domaines et d'autres services, en s'appuyant sur l'Institut national du patrimoine (formations initiale et permanente).

4-2 Les paysages

Répondant à la commande du conseil national lors de sa séance du 31 janvier 2012, M^{me} Odile Schwerer détaille les actions qui ont été conduites par la MIGPC au cours de l'année écoulée :

- organisation d'un séminaire interne de réflexion à Villefavard : un document de restitution sera prochainement diffusé aux membres du conseil ;
- poursuite de l'état des lieux des pratiques dans les régions sur la base des rapports annuels 2011 au terme duquel il ressort qu'une quinzaine de régions ont déjà abordé la question du paysage dans les opérations d'inventaire qu'elles conduisent ;
- réponse aux sollicitations de la MIGPC pour expertise tant sur le terrain qu'à partir des documents de cadrage (Cahiers des Clauses Scientifiques et Techniques).

Il est souligné la nécessité d'élaborer un vocabulaire et une méthode d'analyse communs à l'ensemble des acteurs du paysage, y compris les gestionnaires, dans ce domaine où les compétences sont partagées entre différents ministères.

5 – Proposition d'une manifestation en 2014 à l'occasion des cinquante ans de la création de l'Inventaire général (1964) et des dix ans de sa décentralisation aux régions et à la collectivité territoriale de Corse (2004).

1964, 2004 et 2014 marquent successivement le lancement de l'« aventure de l'esprit » imaginée par André Malraux, puis son inscription dans la loi et sa décentralisation, enfin les dix années nécessaires à un premier regard rétrospectif.

Il est proposé de tenir un colloque en novembre 2014 à l'INP afin de dresser un premier bilan de cette décentralisation (bilan chiffré mais aussi bilan qualitatif préparé dès 2013 en prenant appui sur le CNIGPC et avec des perspectives notamment à l'international). La DGP propose d'y associer le CNRS (CECOJI) et souhaite savoir comment les membres du CNIGPC envisagent leur association à ce projet sachant que les élus doivent en être partie prenante comme les SRI au sein des conseils régionaux.

Il est proposé l'intitulé suivant qui fera l'objet d'une discussion lors d'un premier comité de pilotage à l'INP le 31 janvier 2013.

1964-2004-2014 : Trois étapes de l' « aventure de l'esprit », dynamiques de l'Inventaire général.

*
* *

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 17 h00.

